

FACE AUX DÉFIS DE LA FAMILLE

Jusqu'où ira l'Église ?

Dès ce mois-ci, puis en 2015, deux synodes des évêques traiteront de la famille. Un enjeu de taille pour l'Église sur les questions éthiques, tant familiales que sexuelles.

« **L**es défis pastoraux de la famille dans le contexte de la nouvelle évangélisation », tel est le thème étudié par les synodes. Sous l'impulsion du pape, un questionnaire a été proposé à tous les catholiques, via les conférences épiscopales. Une ouverture au dialogue puisque par le passé, pour chaque synode, l'étude du document de travail revenait aux seuls évêques, corps intermédiaires et autres experts.



LA FAMILLE.
Une base chrétienne en demande d'évolution.

CONSULTATION LIMITÉE

Pour Jean Hinnekens, président de l'association Couples et Familles, « l'institution ecclésiale appelle, pour la première fois depuis le concile Vatican II, chacune et chacun à se pencher sur l'ensemble des questions qui se posent aux couples et aux familles ». Cela n'a pas empêché les critiques, notamment sur la complexité des questions, leur diffusion limitée ainsi que le délai imparti pour y répondre, jugé trop court. Ainsi, en Angleterre, une sœur de Notre-Dame de Namur, docteure en théologie, a proposé une formulation plus abordable du questionnaire, et on a vu aussi d'autres initiatives se mettre en place, comme celle présentée par notre magazine (voir plus loin). Par ailleurs, dans les synthèses des réponses reçues, des conférences épiscopales ont, notamment en Europe, un peu relativisé les résultats, tout en reconnaissant leur valeur. Voilà qui laissera « plus de liberté » pour la formulation des contributions des pères synodaux, parmi lesquels l'archevêque de Malines-Bruxelles.

ATTENTES DIVERSES

Aux réponses adressées aux évêques s'ajoutent d'autres contributions qui sont répercutées par le Conseil pontifical pour la famille. Celles-ci ne prônent pas toutes la révision des positions de l'Église catholique en matière de morale sexuelle au sujet, entre autres, de la contraception, l'avortement, l'homosexualité ou le célibat des prêtres. Malgré cela, la première partie du synode sur la famille continue d'alimenter les débats. Pour Mgr Pierre Warin, évêque chargé de la pastorale familiale, l'une des questions sera celle de l'accès des divorcés remariés aux sacrements. Le débat n'est pas neuf. D'ailleurs, le cardinal et grand théologien Walter Kasper, président honoraire du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, avait déjà avancé cet aspect lors du consistoire de février dernier d'une manière plus claire que le cardinal Lorenzo Baldisseri, secrétaire du Synode depuis 2013.

De son côté, tout en soutenant la défense du mariage, Mgr Warin a plaidé pour une pastorale des familles, « plutôt que de la famille ». L'évêque s'est montré aussi en faveur d'un discours spirituel « plutôt que moral ».

LE DÉBAT EST OUVERT

À cela s'ajoute la récente lettre adressée au Vatican par l'évêque d'Anvers, Mgr Bonny, partisan de l'ouverture d'un débat que ce soit sur l'accueil des divorcés remariés, des jeunes vivant en couple sans être mariés ou toutes autres « situations irrégulières ». L'Église doit, selon lui, « quitter son attitude de défense ou antithétique » et « chercher à nouveau le chemin du dialogue ». L'évêque flamand attend ainsi du synode qu'il ne soit pas « platonique », « qu'il ne se retire pas sur une île rassurante de discussions doctrinales ou de normes générales, mais qu'il ait l'œil ouvert sur la réalité concrète et complexe de la vie ». Une prise de position qui rappelle aussi la reprise par l'évêque de La Rochelle des arguments relatifs aux divorcés remariés, arguments présentés par le jésuite belge Philippe Bacq dans la revue *Études* de mars dernier. Reste à voir si, le prochain synode apportera des réponses tenant compte à la fois de la référence à la foi en Jésus-Christ et de l'évolution du monde. En sachant que, contrairement à ce qui avait été souhaité lors du concile Vatican II, c'est le pape qui tire les conclusions de telles assemblées.